

pourra ; en attendant nous tâchons d'être nous-même aussi indépendant que la perspective d'un petit séjour en prison peut nous le permettre ; c'est la seule raison qui nous empêche de parler raison à des fous furieux. Il y aurait danger et inutilité. Cependant qu'on n'aille pas crier que nous sommes des rebelles. Point du tout nous sommes loyaux ; mais pas à la façon de ceux que vous savez. Nous aimons, nous respectons les autorités de toutes sortes, tant qu'elles agissent bien ; passé cela, nous faisons les vœux les plus ardents pour qu'elles soient culbutées ; et nous déclarons que le peuple est le seul bon juge dans cette affaire, parce qu'il est le premier intéressé. Quant aux détails nous n'avons aucun égard pour les individus ; leur conduite publique et leur conduite privée lorsqu'elle influe sur l'autre ou qu'elle en est l'effet ; voilà qui nous appartient de droit. Cette profession de foi plaira nous l'espérons à notre correspondant, et répondra à sa question.

SIGNOR PORCELLI, à la demande de plusieurs jeunes messieurs qui se destinent au commerce ouvrira très-prochainement deux classes d'*écriture* à sa demeure rue du Jardin, (au-dessus du bureau de P. Plamondon, écr. avocat.) Le cours consistera en 30 leçons d'une heure chaque, et qui auront lieu tous les soirs, (dimanches exceptés) de 8 à 9 heures. Il a réduit son prix de 25 piastres à 5. Signor Porcelli ne donnera plus de leçons particulières à domicile.

A V I S.
AUX MARCHANDS DE CHAPEAUX DE
TOSCANE ET DE PAILLE

LE soussigné demande à annoncer qu'à l'ouverture de la navigation il aura à offrir au commerce un superbe assortiment de **CHAPEAUX** à la nouvelle mode française (capotte), dans cartons d'environ 30 chacun.

Sous les rapports de la qualité et de la façon ces chapeaux sont un article de première ligne, sortant d'une des premières maisons de Londres.

—**AUSSI**,—

Une consignation de Rubans Français à la mode en soie, etc.

C. F. BROWN.

Importeur, Rue Buade.

* * * On a besoin d'un jeune homme respectable comme **COMMIS**. Un qui aurait déjà servi dans un magasin de marchandises sèches sera préféré.

MAGASIN DE CHAPEAUX DE QUÉBEC,
EN GROS ET EN DETAIL.

UN ASSORTIMENT GENERAL DE CHAPEAUX DE CASTOR FINS, SUPERFINS,
ELASTIQUES ET A L'ÉPREUVE DE L'EAU,
AU PLUS BAS PRIX.

A U S S I :—

Un Assortiment de Casquettes de Drap,
CHAPEAUX DE PALMIER COUVERTS EN SOIE CIRÉE.

Couverts de Chapeaux et de Casquettes, Parapluies, Stocks, Gants, Bretelles,
Palettes de Casques, Jugulaires, (Straps) &c. &c.

J.-B. Corriveau,

No. 15, rue Lamontagne, second magasin après la Porte de la Basse-Ville.
 Québec, 12 Avril, 1841.